

COMITE SYNDICAL DU 29 SEPTEMBRE 2025
DELIBERATION N° 08-2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf septembre à vingt heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le 25 mars 2025, s'est réuni à la Salle Communale, place de la République – 91690 SACLAS, sous la présidence de Monsieur Bernard DIONNET.

Présents :

ABBEVILLE-LA-RIVIERE
ARRANCOURT
BOISSY-LA-RIVIERE

BOISSY-LE-SEC
BOUTERVILLIERS

BRIERES-LES-SCELLES
CHALO-SAINT-MARS
CONGERVILLE THIONVILLE
GUILLERVAL
MORIGNY-CHAMPIGNY

ORMOY-LA-RIVIERE

SACLAS
SAINT-CYR-LA-RIVIERE
SAINT HILAIRE

CAESE

Jean-Philippe GRIFFON
Stéphane DUPENLOUP
Vincent ROUDAUT
Olivier LARCHER
Laurent VIOLETTE
Alexis LE CALVE
Laurent BARBIN
Sylvie JOUARD
Rodolphe VINCENT
Béatrice THOMAS
Yves ABATE
Bernard DIONNET
Pierrick GARNIER
Michaël MERIGOT
Matthieu IMBAULT
Fabrice JAOUEN
Pascal DOZIAS
Jérémy HAYEZ
Charles TREMBLAY

CCEJR

Hugues TRETON

LARDY

Absents :

ARRANCOURT
ABBEVILLE-LA-RIVIERE
BOISSY-LE-SEC
BRIERES-LES-SCELLES
CHALO-SAINT-MARS
CHALOU-MOULINEUX

CONGERVILLE THIONVILLE
FONTAINE-LA-RIVIERE

GUILLERVAL
MONNERVILLE

SACLAS
SAINT-CYR-LA-RIVIERE

CAESE

Linda HALLIDAY
Jean-Jacques NOTSECK
Isabelle MERIAN
Michel ROULAND
Vanessa FIEVET
Maxime RONDU
Alain TEYSSIER
Sandrine PORQUET
Jérôme BOURGEOIS
Henry GATINEAU
Serge BOUDIN
Clémence MEUNIER
Hélène CAGNON
Karelle HARDY
Ludovic CHACHIGNON

CCEJR

Dominique PELLETIER

LARDY

Pouvoir :

PUSSAY

Grégory COURTAS à Bernard DIONNET
Jacques ADRIEN à Michaël MERIGOT

COMITE SYNDICAL DU 29 SEPTEMBRE 2025
DELIBERATION N° 08-2025

**COLLECTE DES BORNES D'APPORT VOLONTAIRE TRI ET OMR SUR
LA RESIDENCE DU PARC A MORIGNY**

Lors de la rédaction des pièces du « marché public des déchets du SEDRE » qui a débuté au 1^{er} avril 2024, la prestation de collecte des BAV emballages et OMR sur le nouveau lotissement rue des Ponts à Morigny-Champigny a été mis en option (option 6) sur le lot 1 (« Collecte en porte à porte et en apport volontaire »).

Le lot 1 comprend 6 options :

- Option 1 : vidage sur Etampes
- Option 2 : collecte des BAV emballages et verre
- Option 3 : collecte des déchets verts en porte-à-porte sur Lardy
- Option 4 : collecte des déchets verts en porte-à-porte sur Morigny-Champigny
- Option 5 : collecte des déchets verts en porte-à-porte sur Saint Hilaire
- Option 6 : collecte des BAV tri et OMR sur le nouveau lotissement rue des Ponts à Morigny-Champigny

Comme stipulé dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières, les options pourront être levées/affermiées sur la durée d'exécution du marché.

Considérant que le nouveau lotissement sus nommé a été dénommé « résidence du Parc, rue du Vivier – 91150 Morigny-Champigny » ;

Considérant la délibération 18-2023 relative à l'attribution des 3 lots du « marché de gestion des déchets du SEDRE » et notamment le lot 1 attribué à la société SEMAER ;

Considérant la délibération 20-2023 du 14 décembre 2023 affermissant les options 3,4 et 5 du lot 1 ;

Considérant la délibération 09-2024 du 14 mai 2024 affermissant l'option 2 du lot 1 ;

LE PRESIDENT entendu,

LE COMITE, après avoir pris connaissance de tous les éléments, et après en avoir délibéré et procédé au vote,

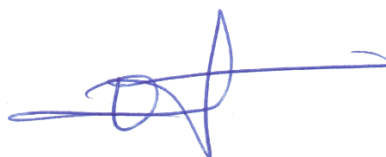
APPROUVE à l'unanimité des membres présents l'affermissement de l'option 6 du lot 1,

AUTORISE le président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE

POUR EXPEDITION CONFORME

Le Président
Bernard DIONNET



Comité Syndical du 29 septembre 2025 sur la convocation de Bernard DIONNET Président en date du 18 septembre 2025, Salle Communale, place de la République – 91690 SACLAS à 20H00.	
Nombre de membres en exercice	38
Nombre de membres présents	20
Nombre de suffrages exprimés (dont deux pouvoirs)	22
POUR	22
CONTRE	0
ABSTENTION	0